

Déclaration du SNUipp FSU 34 lors de la CAPD du 26 janvier 2012

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Notre CAPD se réunit alors que votre projet de mesures de carte scolaire pour la rentrée prochaine est désormais connu. 40 postes de professeurs d'Ecole seront supprimés à la rentrée prochaine, 56 si on y rajoute la suppression de 16 postes de modulateurs pour y affecter 64 Masters en alternance sur les décharges des maîtres formateurs. Nous accueillerons pourtant selon votre propre prévision, 1049 élèves supplémentaires.

Autrement dit, chaque fois que les écoles de notre département, accueillent 26 élèves supplémentaires, on y ferme un poste.

Ce n'est certes pas le lieu ici de débattre des mesures de carte scolaire. Mais les représentants élus du personnel que nous sommes, ne peuvent s'empêcher d'imaginer les conséquences sur les conditions d'apprentissage que subiront nos élèves et les conditions d'exercice de nos collègues, que provoquera, pour la cinquième année consécutive, une telle dégradation des taux d'encadrement.

L'indicateur P/E (nombre de postes pour 100 élèves) a chuté de la rentrée 2008 à celle 2011, de 5,37 à 5,15. Avec les nouvelles suppressions d'emplois et la hausse globale des effectifs élèves, il baissera encore selon les projections du rectorat, à 5,05.

Tous les aspects du fonctionnement de nos écoles sont touchés : nouvelle baisse de l'accueil des enfants de 2 à 3 ans, des effectifs moyens par classe plus élevés, un remplacement plus aléatoire, la prise en charge des enfants en grande difficulté scolaire toujours plus réduite.

106 maîtres E exerçaient dans les écoles de notre département à la rentrée 2009 pour 88586 d'élèves, soit un ratio de 1 maître E pour 835 élèves. Il ne seront plus que 74 pour 91677 élèves à la rentrée prochaine, soit un ratio de 1 maître E pour 1238 élèves. Après l'Ecole maternelle, le remplacement et les Réseaux d'Aide sont donc devenus les nouvelles variables d'ajustement de cette démographie scolaire en hausse.

Les enseignants des écoles de l'Hérault n'ont plus les moyens d'assurer pleinement leur mission : permettre la réussite de tous leurs élèves.

Nous avons déjà signalé ici et au CHS CT, ce fait nouveau qu'est le mal être croissant et la souffrance au travail ressentis par un nombre croissant de nos collègues. Le mauvais sort fait à l'Ecole publique, percutée dans son fonctionnement et ses missions par la perte de moyens que génère la RGPP, conjugué à une succession de réformes que la plupart des professionnels de l'Education contestent où dont ils ne voient plus le sens, constitue une des causes principales du mal être enseignant. La disparition de la formation professionnelle initiale et les conditions d'affectation très difficiles des néos

titulaires, accentuent encore ce mal aise.

Les conséquences des très nombreuses fermetures de postes vont également affecter fortement les possibilités de mutation de nos collègues. Pour les personnels de réseaux, les remplaçants et les modulateurs touchés par une mesure de carte scolaire, il ne leur sera guère possible de retrouver un poste équivalent. Le grand nombre de bénéficiaires de 500 points et la diminution des postes vacants va congestionner le mouvement.

En bout de chaîne, ce seront nos collègues débutants qui subiront les effets de ce blocage général, comme nous avons déjà pu le constater lors du mouvement 2011 : éloignement géographique de l'affectation par rapport aux vœux y compris pour les parents de plusieurs enfants, affectations non volontaires sur des supports complexes (postes fractionnés, directions, ASH).

Les recommandations du Ministère dans la circulaire mobilité de novembre 2011, relayées par le recteur à tous les IA (multiplication des affectations à profil hors barème, diminution du nombre de participants au mouvement en augmentant à tout prix les affectations à titre définitif) risquent d'aggraver encore cette tendance.

Notre CAPD aura à réfléchir dans l'intérêt de nos collègues, sur l'ensemble de ces problèmes.

L'ensemble des problèmes et difficultés que nous avons voulu souligner, du fait des conditions de préparation de la rentrée 2012 nous amène à répondre en terme d'action à cette nouvelle attaque contre l'Ecole Publique, ses élèves et ses personnels. C'est pourquoi avec nos partenaires syndicaux et les parents d'élèves, nous appelons à faire grève et à manifester dans l'Hérault le jeudi 2 février, à l'occasion de la tenue du CDEN carte scolaire 2112